

### L'édito du maire

Et voici Septembre, le mois de la rentrée, des nouveaux défis, de la reprise du train train quotidien rythmé par la vie scolaire, le travail, les activités sportives, les visites des voisins, le passage des aides et des auxiliaires de vie...

Mais c'est aussi la reprise de la chasse ! Activité sportive qui prête à controverse. Souvent décriée, pour des raisons justifiées et compréhensibles, la chasse (fortement réglementée), permet tout de même de réguler les populations de gibiers et des espèces nuisibles. Elle permet aussi de sceller l'amitié et la complicité du maître et de son chien !

Le territoire de chasse est bien délimité mais il appartient à chacun de rester vigilant afin d'éviter incidents ou accidents. Evitons les promenades dans les bois le dimanche sans gilet jaune, annonçons-nous aux abords des layons occupés par les chiens et les chasseurs... préférons les ballades dans les réserves de chasse où le risque est nul et où vous ferez de belles rencontres... avec du gibier !  
Bonne rentrée !

F.Bastel



Le traiteur préparant les repas de la cantine cesse son activité. Nous avons trouvé un autre prestataire, la société CONVIVIO à Niort, qui livrera les repas chaque matin en liaison froide. Un four de remise en température nous a été prêté par cette même société. La tondeuse autoportée Ferrari, achetée d'occasion en 2012, présente une très grosse panne. Plus de pièce en France de disponible pour ce modèle. Le devis de réparation est de 5 760 € TTC. Le conseil a décidé de réparer la Ferrari pour la revendre et d'investir dans un matériel neuf, un John Deere 34ch homologué route et permettant l'adaptation de divers engins (broyeur, etc. ...) coût : 11 800 € HT + les options 3 034 € HT : financement sur 4 ans sans intérêt.

Les anciennes toilettes de l'école ont été démolies le 3 juillet et le portail est en cours de réalisation. La commission départementale de sécurité des locaux recevant du

Une vue de notre Mignon national

### Les news du conseil

public est passée le 30 juin pour la salle des fêtes. Des contrôles réguliers étaient déjà en place : la clim/chauffage/ventilation, les extincteurs, les circuits électriques

...

Il a été nécessaire de rajouter : la gazinière et le chauffe-eau, la hotte de la cuisine et les frigos. La sous-préfecture a revalidé l'autorisation d'ouverture de la salle des fêtes.

Après presque 7 ans de fonctionnement, l'ordinateur du secrétariat vient d'être renouvelé. L'ancien est remis à jour et il sera utilisé par notre apprentie BTS secrétariat arrivée parmi nous le 1er septembre.

Après une révision complète, le véhicule Kangoo de la commune est reparti, nous espérons pour longtemps.

Suite à un problème électrique, le stade n'a plus d'électricité sur le terrain. L'association des Pierramilliens en fête ayant programmé des concours de pétanque nocturnes durant l'été ont investi dans l'urgence dans des projecteurs. Ils ont sollicité une subvention auprès de la mairie. Le conseil a refusé cette subvention mais préfère acheter les 2 projecteurs qui pourront ensuite être prêtés aux autres associations et aux habitants dans les mêmes conditions que les tables, bancs, gobelets, etc.

Suzette B

## DIANE est déjà en marche.

Avant l'été nous avons sollicité le plan AIRE (Aide pour l'Informatisation en Réseau des Ecoles) pour notre école (je parle du RPI) et nous avons obtenu une cinquantaine d'ordinateurs quasi neufs ! Le plan AIRE, un partenariat entre le Conseil Général de Charente-Maritime, l'association des maires de Charente-Maritime, le syndicat mixte pour l'informatisation des communes, le CDDP 17 et l'inspection académique de Charente-Maritime.

À l'occasion du renouvellement du matériel informatique des collèges effectué par le Conseil Général, une redistribution des ordinateurs disponibles et reconditionnés est réalisée à destination des écoles publiques du département. Ce résultat est la première étape du projet DIANE présenté à l'occasion du plan d'accompagnement à la ruralité qui a permis au RPI de conserver notre 5ème classe. C'est même une partie importante du N de DIANE. Un équipement

numérique d'un poste par élève pourra augmenter l'attractivité de notre école. Nous allons rapidement commencer les premières réunions nous permettant d'avancer sur les autres parties du projet. L'objectif étant, rappelons-le, de maintenir et nous l'espérons, d'augmenter les effectifs de notre RPI. Si vous souhaitez vous impliquer dans ce projet ou mieux le connaître n'hésitez pas à nous contacter.

V.Courboulay

A partir du mois d'octobre, Christel GAXOTTE, intervenante en bien-être spécialisée en diverses techniques de détente vous proposera un cycle d'ateliers RELAXATION à la salle des fêtes de Saint-Pierre d'Amilly.

Des techniques pour apprendre à relâcher vos tensions, évacuer la fatigue et vous ressourcer en profondeur seront expérimentées pendant les séances.

A raison d'un atelier par mois (en général le 3ème mardi du mois sauf vacances scolaires) entre 20h15 et 21h30.

12€ / séance si abonnement aux 9 séances annuelles - 15 euros par séance si paiement à l'unité.

Pour plus de renseignements et inscription, contacter directement Christel GAXOTTE au 06.70.04.94.79 ou par mail [christel@relaxozen.fr](mailto:christel@relaxozen.fr)

Continuons notre découverte gastronomique régionale, avec ce mois-ci le Lot et Garonne.

## Truffes au chocolat et pruneaux

### Ingrédients :

POUR 40 TRUFFES:

500 Gr DE CHOCOLAT NOIR,  
20 Gr DE BEURRE,  
120 Gr DE CACAO NON SUCRÉ,  
40 Gr DE CRÈME FRAÎCHE,  
120 Gr DE PRUNEAUX D'AGEN,  
15 CL DE RHUM,  
2 CUILLÈRES À SOUPE DE LAIT.

### Préparation

La veille.

Dénoyer les pruneaux.

Les couper en petits morceaux.

Les faire macérer une heure dans le rhum.

Faire fondre le chocolat avec le lait au bain-marie en tournant régulièrement.

Lorsque le chocolat est complètement fondu et forme une pâte homogène, ajouter la crème fraîche, le beurre et les morceaux de pruneaux.

Remuer et laisser reposer au frais toute la nuit.

Le lendemain.

Former de petites boules avec cette pâte ainsi refroidie.

Les rouler dans la poudre de cacao et les conserver au frais.

Régalez-vous !!!



# Un été mouvementé !

Vous avez dû constater que cet été, l'herbe et les espaces verts de la commune ont été drôlement entretenus... Je tenais à vous en expliquer les raisons.

La nouvelle réglementation en matière d'utilisation de produits phytosanitaires (comprenez pesticides désherbants, engrais...) oblige les collectivités à de nouvelles règlementations et une nouvelle façon de gérer les espaces verts ; ainsi les bordures ne sont plus désherbées, les grands espaces fauchés tardivement, et les pots fleuris différemment. Le stade faisait parti du « fauchage tardif » prévu, mais différents éléments sont venus perturber l'organisation prévue (désistement du « faucheur », météo instable...).

De plus, la tondeuse professionnelle de la commune est tombée en panne ; de marque italienne et dont les éléments ne se fabriquent plus, le diagnostic et la réparation ont ainsi tardé.

Le conseil municipal a voté lors de sa dernière séance l'achat de matériel nouveau, plus petit mais plus performant, mieux adapté à nos besoins, et accompagné d'une maintenance et d'un service après-vente réfléchis.

Enfin, la météo capricieuse (pluie,

sécheresse, forte chaleur) ont obligé notre agent à intervenir plus longtemps sur le site de l'arboretum et du verger, au détriment des autres espaces verts.

Certains pierramilliens sont venus manifester leurs surprises ou mécontentement et je les en remercie car ils m'ont permis de remettre en question la gestion de ces espaces verts et à réfléchir sur d'autres solutions pour l'avenir. D'autres personnes sont venues apporter leur aide pour l'entretien du stade et je les en remercie.

Régulièrement, les agents sont confrontés aux malveillances de certains et passent un nombre d'heures important à ramasser les poubelles sauvages ! Autour du stade des WC publics, des bois et chemins communaux... autant de lieux régulièrement saccagés ! La buvette du stade a également été le siège de vandalisme et il aura fallu une journée entière et 8 bénévoles pour venir à bout de ce capharnaüm. Et pendant les congés du personnel, ce sont les conseillers municipaux et leurs enfants qui participent au ramassage des déchets sauvages.

Mais le conseil a aussi œuvré

positivement pendant ces 3 mois. La fête du 14 juillet a rassemblé les habitants autour des manifestations traditionnelles (ballade en vélo, repas, pétanque, jeux pour enfants) ; la journée fut joyeuse et égayée par la présence de personnes de tout âge, organisée de main de maître par le comité des fêtes de la mairie dont je remercie ici l'investissement.

Enfin, je me dois de parler des 20000€ économisés en relevant nos manches et en abattant nous même les anciens WC de l'école ! Une matinée, de l'huile de coude, du matériel généreusement prêté, et de l'entraide sont rapidement venus à bout de ce petit bâtiment que très prochainement un nouveau portail viendra remplacer. Nous sommes toujours motivés pour bien faire et même si nous nous trompons ou nous éloignons parfois de nos objectifs, nous apprenons de nos erreurs et poursuivons nos efforts. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour nous faire part de vos remarques et suggestions, elles permettent d'avancer.

F BASTEL, Le Maire

La commune met à votre disposition gratuitement un compteur et enregistreur de consommation électrique. Nous remercions sincèrement Dominique Huriez (<http://www.solaire17.fr/>) de nous l'avoir fourni. Cet appareil permet :

- \*une mesure de consommation électrique et une estimation du coût et du dégagement de CO2 que vous rejetez,
- \*une solution sans fils d'analyse et d'enregistrement de votre consommation électrique,
- \*un affichage en temps réel la consommation électrique de votre logement,
- \*un affichage de l'heure, de la date et de la température intérieure.

Merci encore à Dominique !

Vous trouverez plus d'infos en tapant l'adresse web <https://lc.cx/oZtv>

V.Courboulay

Mairie  
Tél : 05 46 27 90 56  
Fax : 05 46 07 15 78  
Mail : saint-pierre-damilly@mairie17.com  
www.saintpierredamilly.fr

lundi 9h/12h et 16h/18h  
mardi 9h/12h  
mercredi : fermé au public  
jeudi 9h/12h  
1er samedi du mois 10h/12h  
Rencontre des élus sur rendez-vous

Suite à une vague de cambriolages sur notre territoire, nous vous demandons de continuer à être attentif, et de respecter les consignes suivantes :

- \*Protégez les accès
- \*Soyez prévoyant
- \*Soyez vigilant

Plus d'infos sur le site gouvernemental : <https://lc.cx/oZvf>

Petit rappel : nous participons cette année encore à l'opération "Nettoyons la nature".  
Rendez-vous tous à la mairie à 9h le DIMANCHE 25 SEPTEMBRE pour un moment utile et convivial !



V.Courboulay

Cette année encore, la commune participe également au jour de la nuit. Le Jour de la Nuit est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Cette année, le jour de la nuit tombe le 8 octobre, alors si vous voulez organiser balades nocturnes, observations des étoiles, sorties nature etc, prévenez nous, on essaiera de vous aider et nous relaierons l'info !

<http://www.jourdelanuit.fr/>

V.Courboulay

Cette année, la rentrée à St Pierre, c'est l'ensemble des CM1/CM2 soit 26 enfants ! Bon courage à eux et à nos enseignantes.

Céline F

Madame Rius propose ses services pour donner des cours de zumba le jeudi soir de 19h30 à 20h30 à partir du 15 septembre 2016. Le coût des ateliers est de 5 € par personne la séance, 40 € le carnet de 10 séances.

Cette activité sera faite à la salle des fêtes. Pour plus de renseignement et inscription appeler Mme GERAUD au 06.24.43.65.73

## Calendrier

Petit rappel : tous les mercredis matin départ mairie à 9H00 pour la marche organisée par les pierramiliens en fêtes.

\*Le lundi 19 Septembre à 20 heures à la Salle des associations de St Saturnin du bois : Assemblée Générale de l'APE du RPI St Saturnin du bois / St Pierre D'AMILLY.

\*Rendez-vous tous à la mairie à 9h le dimanche 25 septembre pour l'opération "Nettoyons la nature".

N'oubliez pas de vous abonner à la newsletter sur le site de la commune [www.saintpierredamilly.fr](http://www.saintpierredamilly.fr)

**RAPPEL :**  
Notre bibliothèque est ouverte les VENDREDIS de 16h à 18 h pendant la période scolaire.